

Pour insérer
une annonce emploi,
contactez votre conseiller
personnel



Christian Frey
au 021 349 50 53

tamedia
publications romandes

mytamedia.ch

Cadres	2 à 3	Vente/Représentation	8
Demandes d'emploi	2	Arts et métiers	8 à 9
Restauration/Hôtellerie	2	Bâtiment/Construction	9
Commerce/Administration	3 à 4	Emplois divers	10 à 11
Industrie/Ingénierie	4 à 5	Enseignement	11
Finance/Comptabilité	5	Petites annonces	11
Banque/Assurance	6		
Médical, paramédical et social	6 à 7	Formation	
Apprentissage	7 à 8	Les premiers CFC en danse contemporaine sont délivrés à Genève	12
Marketing/Communication	8		

+ 6'000
offres sur
tablette et
mobile

N°1 en Suisse romande jobup.ch

24 Emploi

145 OFFRES

La transition entre l'école et un métier est une galère pour certains jeunes

Les Assises de l'éducation ont fait le point sur la situation des élèves qui ne terminent pas leur formation

Christine Werlé

Plus de 50% des jeunes en Suisse connaissent une rupture du parcours linéaire ou un changement d'orientation entre la fin de l'école obligatoire et l'exercice d'un métier. Et en Suisse romande, près de 16% des jeunes se retrouvent sans diplôme à la fin du secondaire II (soit la période de la formation qui suit l'école obligatoire). C'est sur la base de ce constat, issu du rapport de l'enquête TREE 2014, que le Syndicat des enseignants romands (SER) a entamé une réflexion sur la problématique de ces jeunes qui se retrouvent «sur la touche» à l'occasion des Assises romandes de l'éducation qui se sont tenues fin septembre à Lausanne.

Projeté devant la centaine de personnes présentes, le documentaire *GaléRAGE* illustre bien le propos de ces adolescents qui peinent à s'intégrer dans le monde professionnel ou dans celui de la formation. Le film, réalisé à travers la Permanence jeunes adultes (PJA), structure d'accueil de la Maison de quartier de Saint-Jean, à Genève, retrace l'itinéraire de trois jeunes qui ont connu un parcours per-



Un film d'Aleksandr Thibaudeau (à dr.) sur trois jeunes au parcours chaotique entre la fin de l'école obligatoire et l'exercice d'un métier (à g. l'un des protagonistes, Séverin Porquet) a nourri les débats des Assises de l'éducation, dirigés par Laurent Bonnard. NICOLE ROHRBACH

Récupérer les jeunes sur la touche

● Si elle estime que l'école n'est pas la seule responsable de l'échec social, Anne-Catherine Lyon n'en évoque pas moins des pistes à suivre pour remédier à la problématique de ces jeunes «sur la touche», telle que des mesures d'accompagnement pour les plus fragilisés, une meilleure information aux élèves et aux parents ainsi qu'un renforcement des compétences sociales chez l'élève (sa capacité à communiquer, à collaborer, à

vivre en société, etc.). En clôture de ces Assises de l'éducation, Anne-Catherine Lyon a toutefois tenu à préciser que l'école vaudoise remplit l'objectif de fournir un titre à la fin du secondaire II à 95% des jeunes ayant suivi toute leur scolarité dans le canton, et à 90% de ceux ayant rejoint l'école en cours de route. Le canton de Genève avance les mêmes chiffres.

Un constat que nuance Georges Pasquier, président

du Syndicat des enseignants romands. «Des jeunes disparaissent dans la nature après l'école obligatoire et nous n'en connaissons pas la proportion», admet-il. Une zone grise en quelque sorte dont l'Office fédéral de la statistique ne pourra mesurer l'étendue que dans deux ou trois ans, grâce à la mise en place d'un système qui permettra de suivre toute personne de la naissance à la mort d'après son numéro AVS.

turbé entre la fin de l'école obligatoire et l'exercice d'un métier.

Entre errance et petits jobs, ces compagnons de galère parlent de leur découragement, de leur sentiment d'infériorité et de leur difficulté à choisir une voie professionnelle à 15 ans. «Je ne savais pas ce que je voulais faire. J'ai longtemps douté de moi», raconte Séverin Porquet, l'un des protagonistes du film présent à ces Assises, aujourd'hui sorti d'affaire.

Le film apparaît aussi comme une critique sévère des milieux scolaires. Les jeunes y déplorent le manque d'information à la fin de l'école obligatoire concernant les différentes filières possibles et la dévalorisation systématique des enseignants qui les poussent dans une voie qui ne leur correspond pas, «comme si c'était normal».

Jeunes en conflit avec leurs enseignants

Les réactions négatives d'enseignants n'ont d'ailleurs pas manqué lors de certaines projections, comme le souligne Aleksandr Thibaudeau, coréalisateur du documentaire et l'un des nombreux intervenants de la journée. «Les enseignants affirment que les élèves sont orientés, mais que leur message ne passe pas», explique-t-il. Alors, où se situe le problème? «On est ici en face de jeunes qui sont en conflit avec leurs enseignants. Ils développent une animosité envers les adultes car ceux-là les ont descendus pendant si longtemps. Donc, ils ne vont pas les écouter. La nature du lien joue sur le discours.»

Les difficultés relationnelles prof-élève ne sont toutefois pas seules en cause. Les enseignants peinent à vendre l'apprentissage, car c'est un parcours qu'ils n'ont pas connu, selon Aleksandr Thibaudeau. L'apprentissage n'est-il donc pas assez valorisé en Suisse? «Nous assistons à une polarisation extrême des emplois en milieu urbain, analyse José Ramirez, professeur à la Haute Ecole de gestion de Genève (HEG) et économiste du travail. Il se crée à un bout de l'échelle beaucoup d'emplois très qualifiés, et à l'autre bout beaucoup d'emplois très peu qualifiés. Ce qui laisse moins de disponibilité pour l'apprentissage.» Il cite l'exemple de Genève, canton tertiairisé s'il en est, où la norme sociale, c'est finalement le collège.

A cela s'ajoute la dure loi de l'économie. «Les employeurs, tout comme les assureurs maladie, font la chasse aux «bons risques», illustre Anne-Catherine Lyon, conseillère d'Etat vaudoise en charge du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture et présidente de la Conférence inter-cantonale de l'instruction publique. Ils ne prennent plus ceux qui sortent directement de la scolarité obligatoire car ils veulent que leurs recrues soient plus âgées, aient vécu certaines galères ou aient suivi un bout de formation au gymnase.» «Dans quelle mesure faut-il alors continuer à privilégier les parcours linéaires?», s'interroge Georges Pasquier, président du Syndicat des enseignants romands. De là à penser que les échecs sont nécessaires pour se réaliser, il n'y a qu'un pas.

Devenir son propre patron

L'œil du pro

Vincenzo Ganci
Headhunter



Nous avons tous pensé (si, si!) à un moment ou à un autre à devenir notre propre patron. Cette impulsion peut avoir plusieurs causes: une mauvaise journée au travail, une discussion désagréable avec son responsable, l'envie d'avoir plus de flexibilité dans l'organisation de ses tâches, la vie qui avance et la volonté de se lancer dans une aventure entrepreneuriale et prendre des risques.

La concrétisation de cette initiative peut prendre des formes différentes: tel responsable RH crée une société de coaching ou d'out-

placement pour exercer ses compétences en gestion des carrières. Tel passionné de cuisine lance sa petite entreprise de production de gâteaux faits maison. Tel sportif du dimanche se lance dans le commerce du matériel nécessaire à la pratique de son sport favori. Parfois même les entrepreneurs changent de domaine: il est surprenant de voir le nombre d'avocats associés à des restaurants!

L'Office fédéral de la statistique a publié des chiffres qui laissent songeur: en 2012, 11 891 entreprises ont été créées en Suisse et 14 556 ouvertures et procédures de faillite ont été déclarées. Les probabilités de succès ne sont donc objectivement pas bonnes. Une des raisons de ces nombreux échecs est que, selon une étude, les entrepreneurs ne font pas preuve d'une tolérance au risque supérieure à la moyenne: ce qu'ils

possèdent, c'est une confiance en eux supérieure à celle de leurs pairs. Mais la confiance ne rapporte rien de concret... et fait souvent faire des erreurs.

La raison sans doute la plus importante expliquant ces échecs est que les entrepreneurs se lancent dans la majorité des cas dans une aventure entrepreneuriale pour exercer leur métier, à savoir se concentrer sur ce qu'ils savent et aiment faire (et plus ou moins consciemment se débarrasser des tâches qu'ils apprécient moins).

Hors la start-up, dans quelque domaine que ce soit, ce n'est pas qu'une maîtrise d'une ou plusieurs compétences métier. Une petite entreprise requiert des compétences de visionnaire et de gestionnaire à côté de celles de praticien.

Le visionnaire est celui qui perçoit et anticipe les tendances du

marché, les menaces et les opportunités. Le gestionnaire est celui qui organise le travail dans le temps présent, qui veille à ce que tout se passe d'une façon efficace, efficiente et ordonnée. C'est souvent cette exécution précise et disciplinée qui fait défaut, tout vaincu qu'est l'entrepreneur que ses qualités métier vont suffire à faire tourner la (jeune) boutique.

La voie de l'indépendance est fascinante et épanouissante, mais il faut bien évaluer les compétences à disposition avant de se lancer dans l'aventure, s'entourer de celles que nous ne possédons pas, ne pas craindre le risque, avoir une confiance en soi au-dessus de la moyenne, savoir se remettre en cause, et surtout avoir une énergie sans limites!

www.gancipartners.com

Le chiffre

7

Soit le nombre de médailles remportées par la délégation suisse aux 4^{es} Championnats des métiers EuroSkills qui se sont déroulés le week-end dernier à Lille. Severin Holderger a gagné le titre européen dans la catégorie installateur électricien. L'équipe de Suisse a aussi glané trois médailles d'argent et trois médailles de bronze, dont celle du Vaudois Ludovic Dedominici, associé au Bernois Stefano Catanese, dans le concours par équipes Stucateur-plaquiste. La moisson est complétée par deux diplômes et par deux certificats. Grâce à ces excellents résultats, la Suisse occupe le 4^e rang au niveau des nations. L.B.

Construction Négociations dans l'impasse

Les négociations salariales pour 2015 dans le secteur de la construction sont pour l'heure dans l'impasse. Les syndicats Unia et Syna dénoncent la rupture des discussions causée par la Société suisse des entrepreneurs (SSE). Les syndicats avaient réclamé pour l'an prochain une hausse mensuelle de 150 francs, soit 2,5% de plus en termes réels. L'activité au cours des dix dernières années s'est accrue de plus de 40%, selon l'indice de la construction. Martin Senn, vice-directeur de la SSE, a confirmé que l'association faitière ne négociait plus en l'état sur la question des salaires. La SSE reproche à Unia d'avoir porté les revendications salariales sur la place publique. ATS